



Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil d'établissement** de l'école secondaire des Patriotes, tenue à **19 h** le **mercredi 10 février 2021**, via l'application TEAMS.

1. OUVERTURE, PRÉSENCES ET QUORUM :

Présences :

- Boulianne, Serge (parent)
- Demers, Kathleen (parent)
- Doucet, Coralie (élève)
- East, Sandra (communauté)
- Éthier, Francine (soutien)
- Fauteux, Martin (enseignant)
- Gratton, Pierre (enseignant)
- Laroche-Ladrie, Dominic (parent)
- Lavoie, Charlène (élève)
- Marois, Agathe (soutien)
- Martin, Andrée (parent)
- Payne, Corinne (parent)
- Welburn, Julie (parent)

Absence motivée :

Aucune.

Absence non motivée :

- Bastien, Marc (professionnel)
- Boulianne, Amélie (parent substitut)

Assistent également à la rencontre :

- Dubé, Anne-Marie (directrice de l'école)
- Public** : Slachetka, Christian (parent substitut)

Ouverture de l'assemblée à 19 h 03.

1.1 Secrétaire de la réunion

Mme Anne-Marie Dubé procédera à la rédaction du procès-verbal.

2. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.



CÉ-ÉSP-210210-1466

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Pierre Gratton, appuyé par madame Kathleen Demers, que l'ordre du jour du 10 février 2021 soit adopté avec l'ajout des points suivants :

- Point 11.1 Tutorat
- Point 11.2 Rotation de classe (local)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-ÉSP-210210-1467

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ET SUIVI

Il est proposé par madame Sandra East, appuyé par monsieur Martin Fauteux, que le procès-verbal du 16 décembre 2020 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Julie Welburn rappelle à tous la semaine de la différence du CSEHDAA et des informations complémentaires seront présentées au point 9.1.

6. MOT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENT

Rencontre du 14 janvier 2021

- Situation Covid (échanges)
- Demande du Comité de parents au CSSMI que le protocole d'urgence soit transmis aux parents de l'école.

7. MOT DES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES

Madame Charlène Lavoie, présidente du conseil des élèves, présente plusieurs activités qui ont eu lieu durant les dernières semaines ou à venir :

Thématique de la Saint-Valentin :

- Journée Duo
- Journée St-Valentin
- Concours poids du chocolat
- Courrier du cœur et concours de dessin
- Semaine de la persévérance (conférence Laurent Duvernay-Tardif (1^{er} cycle) et conférence Étienne Boulay (2^e cycle))
- En préparation des activités pour Pâques
- Semaine de la différence (journée jaune)
- Activités parascolaires
- Création du Classroom pour les finissants
- Kiosque de l'emploi (à venir)



8. ATTRIBUTION DU CONSEIL

8.1 Collecte d'information MEES – mesures protégées établissements 2020-2021

CÉ-ÉSP-210210-1468

Il est proposé par monsieur Pierre Gratton appuyé par monsieur Martin Fauteux que le conseil d'établissement de l'école secondaire des Patriotes confirme que le CSSMI, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, a alloué à l'école secondaire des patriotes la somme totale de 136 428 \$ tel que présenté au tableau ci-joint. Ces sommes ont été allouées et versées au budget de l'établissement, et ce, conformément aux fins prévues aux Règles budgétaires du MEES 2020-2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.2 Résolution cours d'été

La direction présente la résolution suivante :

Le conseil d'établissement de l'école secondaire des Patriotes, lors de son assemblée régulière du 10 février 2021, a adopté la résolution numéro **CÉ-ÉSP-210210-1469**. ATTENDU que l'article 90 de la *Loi sur l'instruction publique* qui indique que le conseil d'établissement organise les services d'enseignement à l'extérieur du calendrier scolaire; ATTENDU que les cours d'été sont des services d'enseignement à l'extérieur du calendrier scolaire au sens de l'article 90 de la *Loi sur l'instruction publique*; ATTENDU que les cours d'été du CSSMI sont organisés dans une seule école, soit l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau.

CÉ-ÉSP-210210-1469

Il est proposé par madame Corinne Payne appuyé par madame Kathleen Demers, DE CONFIER la gestion et l'organisation des cours d'été, ainsi que le paiement de ceux-ci, à l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.3 Résolution des frais chargés aux parents 2021-2022

Mme Dubé présente la résolution des mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à tout service ou tout matériel pour lequel une contribution financière est approuvée.



Le conseil d'établissement de l'école secondaire des Patriotes confirme que le CSSMI, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, a alloué à l'école secondaire des Patriotes la somme totale de \$ 136 428 tel que présenté au tableau ci-joint. Ces sommes ont été allouées et versées au budget de l'établissement et ce conformément aux fins prévues aux Règles budgétaires du MEES 2020-2021.

CÉ-ÉSP-210210-1470

Il est proposé par monsieur Dominic Laroche-Ladrie appuyé par madame Francine Éthier, que la résolution visant l'utilisation des mesures afin de favoriser l'accès de chaque élève à tout service, toute activité ou tout matériel soit adoptée tel que présentée.

8.4 Critères de sélection de la direction de l'école

CÉ-ÉSP-210210-1471

Il est proposé par madame Corinne Payne, appuyé par madame Kathleen Demers, que les critères suivants soient ajoutés aux règles du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur et du Centre de services scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles en ce qui concerne le remplacement du directeur ou de la directrice de l'école secondaire des Patriotes.

La proposition des critères de sélection d'une direction d'école pour l'école secondaire des Patriotes sous cinq thèmes pour l'année scolaire 2021-2022 est la suivante :

I Compétences interpersonnelles

- leadership mobilisateur;
- communication et ouverture (aux idées d'autrui);
- gestion des situations de conflit;
- support/conseil.

II Caractéristiques personnelles

- initiative/créativité;
- dynamisme;
- sens des responsabilités;
- maîtrise de soi.

III Habilités administratives

- gestion saine et efficace de budget;
- planification, organisation, prise de décision;
- accessibilité/écoute;
- habiletés à travailler en équipe.



IV Connaissances professionnelles

- formation pertinente, expérience;
- connaissance des clientèles d'adaptation scolaire;
- connaissances des programmes, des ententes syndicales, des différentes politiques du Centre de services scolaire.

V Expérience

- avoir travaillé directement avec une clientèle scolaire similaire à celle de l'école secondaire des Patriotes. Ce qui signifie, avoir aussi travaillé avec les groupes d'adaptation scolaire, l'équivalent d'au moins cinq ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.5 Résolution d'entente – Service de police

Afin de répondre aux différents besoins de l'école notamment en regard de la prévention de la violence, de l'intimidation et du soutien au plan de lutte de l'école, le conseil d'établissement approuve le contrat d'entente de service entre l'école secondaire des Patriotes et le service de police de Saint-Eustache pour la présente année scolaire (projet pilote de mars à juin 2021), afin d'obtenir les services d'un policier éducateur à temps plein à l'école.

CÉ-ÉSP-210210-1472

Attendu que le contrat de service avec la ville de Saint-Eustache respecte les articles 90 et 91 de la *Loi sur l'instruction publique*, il est **proposé par monsieur Dominic Laroche-Ladrie** et **appuyé par madame Sandra East** d'approuver le contrat de service d'un policier-éducateur pour l'école secondaire des Patriotes.

8.6 Écouter les capsules et lire les fiches thématiques – Suivi Formation obligatoire – conseil d'établissement

Afin de répondre à l'obligation de formation pour tous les membres du conseil d'établissement (LIP article 53), tous les membres du conseil d'établissement présents confirment avoir écouté les capsules et lu les fiches thématiques.



9. ACTIVITÉS ET SORTIES

La direction présente le tableau incluant les différentes activités thématiques offertes aux élèves. De plus, la direction présente le projet de la classe Optimum.

CÉ-ÉSP-210210-1473

Le projet de vente de produits horticoles est **proposé par monsieur Pierre Gratton** et **appuyé par monsieur Serge Boulianne**.

9.1 Semaine de la différence

Madame Andrée Martin présente les différentes activités de la semaine de la différence.

10. INFORMATION DE LA DIRECTION

10.1 **Suivi au projet éducatif – plan d’action et résultats – 1^{re} étape**

La direction présente le projet éducatif de l’école, fait le suivi du plan d’action 2020-2021 et présente les résultats de la 1^{re} étape.

10.2 **Vaccination (élèves de la 3^e secondaire)**

Madame Anne-Marie Dubé informe les membres qu’il y aura vaccination des élèves de la 3^e secondaire au mois de mars 2021 (diphtérie, tétanos, méningocoque, VPH).

11. POINTS DIVERS

11.1 **Tutorat**

Quels sont les critères pour le choix des élèves?

Est-ce possible d’envoyer aux parents l’information concernant le tutorat?

Ces informations seront transmises aux parents prochainement.

11.2 **Rotation de classe (local) – suivi**

Questionnement concernant la rotation des groupes qui sont dans des locaux sans fenêtre.

Les locaux sans fenêtres sont plus nombreux que les locaux avec fenêtres. Pour cette raison, il sera impossible que tous les groupes puissent avoir un local avec fenêtres cette année.



12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CÉ-ÉSP-210210-1474

Il est proposé par monsieur Pierre Gratton, appuyé par monsieur Serge Boulianne, que l'assemblée soit levée à : 20 h 44.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Directrice

Présidente